

recette annuelle de 650,000 fr. produite par la fourniture de 3 millions 1/2 de litres seulement. Espérerait-il tout placer sur ce pied-là? Cela ferait une somme, qui certes permettrait bien la suppression des octrois, suivant le vœu fort honorable de l'auteur, car elle s'élèverait à 7,985,000 fr. par année.

Il y a probablement là une distraction, sur laquelle nous n'insisterons pas. Nous en dirons autant d'une erreur de niveau qui a été reprochée à M. Barillon : il paraîtrait que le lit de la rivière d'Ain dans la commune de Pont-d'Ain serait inférieur au sol de la Croix-Rousse. Nous avouons que nous n'attachons pas à cette erreur une très-grande importance, car si le projet de canal dont il s'agit était bon en lui-même, il resterait bon moyennant une autre prise d'eau; par exemple, le lac de Nantua, qui n'est pas à une distance bien considérable de Pont-d'Ain, est coté dans les cartes géologiques pour avoir 424 mètres de hauteur, ce qui offrirait toute la pente nécessaire à un canal dont le débouché serait à la Croix-Rousse.

Se tromper dans l'énoncé d'un fait nous semble bien moins grave que se tromper dans un raisonnement. Voilà pourquoi nous nous sommes attachés à rectifier, de préférence, ce que nous croyons être des idées fausses.

Relativement à la possibilité d'amener les eaux de l'Ain à la Croix-Rousse, M. Barillon a été victime d'une erreur populaire, qui existait depuis long-temps à Lyon, erreur semblable à celle, non moins répandue, qui consiste à croire que c'est la main de l'homme qui a taillé dans le roc le passage de la Saône devant Pierre-Scise et qu'avant ce travail dont la tradition fait honneur à une colonie de Suisses, cette rivière passait à l'Ouest de la montagne de Fourvière (1). Il

(1) L'endroit où la tradition place ce percement héroïque est précisément le point le plus profond du cours entier de la Saône; le fond est à 17 mètres au dessous de la ligne de flottaison à Pétiage. Or, les bons Héliciens qui se seraient livrés à un semblable travail se seraient bornés sans